

# Budget 2006: état prévisionnel PE

2005/2012(BUD) - 20/04/2005

La commission a adopté le rapport de M. Valdis DOMBROVSKIS (PPE-DE, LV) sur l'état prévisionnel des recettes et des dépenses du Parlement pour l'exercice 2006. Les priorités fondamentales pour l'année prochaine sont les suivantes: des préparatifs corrects pour l'élargissement de 2007, la consolidation de l'élargissement de 2004 et le renforcement des services linguistiques et d'information.

Le rapport prend acte que les dépenses de préadhésion de la Roumanie et de la Bulgarie sont estimées à 13,8 millions d'euros, couvrant les coûts relatifs aux observateurs des deux pays, ainsi que le personnel de soutien et linguistique. Il escompte que ce montant fera l'objet d'une mise au point en première lecture. En ce qui concerne l'élargissement de 2004, la commission est préoccupée qu'un nombre élevé de postes de fonctionnaires des dix nouveaux États membres ne soient toujours pas pourvus, et juge regrettables les retards des procédures de recrutement.

S'agissant de la politique d'information et de communication du Parlement, les députés notent que le Bureau du PE est chargé de présenter des propositions sur la stratégie générale de communication du Parlement. Le contact avec les citoyens doit être mieux établi par les bureaux extérieurs, et la commission escompte que des crédits seront prévus pour les nouveaux bureaux extérieurs en Roumanie et en Bulgarie. Elle réitère son avis de longue date suivant lequel le site web Europarl est un instrument important pour la politique d'information du Parlement et qu'il conviendrait de le rendre plus convivial. Elle ajoute que les citoyens et les médias devraient avoir un accès facile à un «observatoire législatif» amélioré sur le site web du Parlement.

Le rapport réclame des améliorations dans le soutien linguistique du travail parlementaire afin que chaque député puisse travailler dans sa langue. Les capacités de traduction doivent donc être étendues et les services d'interprétation davantage accessibles aux groupes politiques et à leurs groupes de travail. Des synergies avec d'autres institutions doivent également être explorées.

Le rapport souligne aussi l'importance des assistants personnels pour le travail des députés et se prononce pour l'introduction d'un statut des assistants, pour des raisons de transparence. Enfin, il demande l'application stricte de la nouvelle réglementation sur la consommation de tabac dans les bâtiments du Parlement.